



WARLUS - INFOS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Sommaire

<i>Conseil Municipal</i>	<i>P. 1 et 2</i>
<i>Echanges scolaires</i>	<i>P. 2</i>
<i>Le Carnet de Warlus</i>	<i>P. 3</i>
<i>Journées du patrimoine</i>	<i>P. 3</i>
<i>Bracante</i>	<i>P. 4</i>
<i>Ouverture de la chasse</i>	<i>P. 4</i>
<i>Reprise du sport 3AP</i>	<i>P. 4 et 5</i>
<i>Programme Bien vieillir</i>	<i>P. 6</i>
<i>Incidivités persistantes</i>	<i>P. 6</i>
<i>3^{ème} rallye de l'Artois</i>	<i>P. 6</i>
<i>Recensement des jeunes</i>	<i>P. 7</i>
<i>Travaux récents</i>	<i>P. 7</i>
<i>Octobre Rose</i>	<i>P. 8</i>

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mardi 5 Septembre 2023**. Nous vous présentons ci-dessous un résumé des sujets abordés :



1 – Dispositif « Participation citoyenne »

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la mise en place du dispositif « Participation citoyenne » dans la commune.

Suite à cet accord, une réunion d'information de l'ensemble de la population, avec la participation des gendarmes, sera organisée. C'est lors de cette réunion qu'un appel à volontaires pour devenir référents, sera effectué. Ensuite une formation d'au maximum deux heures sera dispensée aux candidats retenus.



Cette réunion d'information, à laquelle la population est invitée à participer est reportée au **lundi 25 Septembre 2023 à 18 heures 30** à la salle polyvalente Jean Lefranc. La formation des référents retenus par la gendarmerie aura lieu ultérieurement dans cette même salle à une date qui sera fixée lors de la 1^{ère} réunion.

2 - Rapport de la Chambre des Comptes sur la gestion de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Le rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la CCCA des exercices budgétaires des années 2018 à 2022 a été porté à la connaissance des membres du Conseil Municipal, comme demandé par cet organisme de contrôle. Ce document n'a donné lieu à aucune observation.



3 – Rapport du contrôle des Points d'Eau Incendie

Les sept points d'eau incendie de notre commune ont fait l'objet d'un récent contrôle.

Il est recommandé de peindre la bordure de trottoir en jaune sur au moins un mètre, et de peindre deux triangles de la même couleur sur la chaussée en face de chaque poteau-incendie. Il est également demandé de stabiliser le sol par un béton devant et autour de chaque point.



4 – Proposition d’offres de raquettes de ping-pong

Un point est fait sur l’installation des jeux sur la place. La réception des travaux n’a pas été signée car certaines anomalies doivent être corrigées. Des nouveaux bancs seront installés autour de la place et deux bancs anciens seront rénovés et installés l’un au calvaire et l’autre au cimetière.

Une table de ping-pong a été installée. **Le Conseil Municipal a décidé de proposer un lot de 2 raquettes et 3 balles pour les jeunes de 5 à 18 ans, en principe un kit par famille.**

Les familles intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie afin de finaliser la commande (bulletin de demande en page 8 du présent bulletin municipal).

5 – Journées du patrimoine

Le **château** sera ouvert au public uniquement le **dimanche 17 Septembre** après-midi. En conséquence, il a été décidé d’ouvrir l’**église** aux mêmes horaires (**de 14 à 18 heures**).

6 – Opération « Octobre Rose » proposée par une Warlusienne



Le challenge « Mon Bonnet Rose » est un mouvement national de citoyens qui s’unissent pour confectionner le plus de bonnets de chimiothérapie possible sur tout le mois d’octobre pour les redistribuer gratuitement dans les centres de soins les plus proches afin d’aider les femmes touchées par le cancer, à mieux vivre leur maladie. Une Warlusienne a proposé d’encadrer cette action au niveau de la commune.

Le Conseil Municipal remercie Mme CAMPION pour cette proposition et lui adresse ses encouragements pour cette action citoyenne et solidaire. Il fait appel aux bonnes volontés de notre commune pour y participer (selon les modalités présentées en page 8 du présent bulletin).

7 – Divers

7 – 1 - Brocante du 16 Septembre : Afin de renforcer le caractère festif de cette journée, **un apéritif est prévu à partir de 17 heures** à la salle polyvalente « Jean Lefranc ». Le Conseil Municipal à l’unanimité a également donné son accord pour faire installer **une structure gonflable sur la place pour cette journée.**

7 – 2 - SAS d’entrée de la salle polyvalente « Jean Lefranc » : Nous avons obtenu l’accord de l’architecte des bâtiments de France qui n’a émis aucune restriction. Nous avons également l’accord de la commission pour l’accessibilité des personnes à mobilité réduite.

7 – 2 – Travaux d’entretien dans le village : Suite à quelques remarques rapportées par des membres du Conseil, il est rappelé que l’interdiction des produits phytosanitaires ne facilite pas le travail de l’employé communal, qui était absent en Août pour congés. Pour améliorer l’entretien des allées du cimetière, elles seront engazonnées à l’automne.

La balayeuse effectuera un passage le jeudi 14 Septembre dans la journée dans toutes les rues du village. Pour un nettoyage optimal des caniveaux, il est demandé aux propriétaires de véhicules d’éviter de stationner sur l’espace public ce jour-là.

ECHANGES SCOLAIRES

Dans le cadre des échanges scolaires internationaux, un jeune Taïwanais est actuellement accueilli pour une durée de trois mois dans une famille de Warlus.

LE CARNET DE WARLUS



Le 12 Juillet 2023, Ilan BERTELOOT est venu égayer le foyer de Monsieur Thomas BERTELOOT et de Madame Céline VASSEUR, domiciliés 12 rue du château. Le Conseil Municipal présente ses plus vives félicitations aux parents.



Le 31 Juillet 2023, Sacha MESTAN est venu égayer le foyer de Monsieur Jérémy MESTAN et de Madame Marina DERROY, domiciliés 39 rue d'Agnez. Le Conseil Municipal présente ses plus vives félicitations aux parents.



Le 5 Août 2023, Monsieur Mario FRANCESCHINI, domicilié 4 impasse du Vert Bocage, nous a quittés à l'âge de 69 ans. A son épouse, à ses enfants, petits-enfants, à toute la famille et à ses amis, le Conseil Municipal renouvelle ses sincères condoléances.

JOURNEES DU PATRIMOINE

La 40^{ème} édition des journées du patrimoine est prévue les 16 et 17 septembre prochains.

1 – Le château : A cette occasion, Mme Charlotte DELAPORTE et M. Jean Pierre DELAPORTE **ouvrent leur château** au public uniquement le **dimanche 17 septembre de 14 h 00 à 18 h 00**. La construction de cet édifice date des XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Situé au cœur d'un parc de treize hectares d'arbres centenaires et bicentenaires il est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Entrée payante : 4,50 € (gratuit pour les moins de 16 ans).

2 - L'église Saint Lambert, construite à proximité du château au XVI^{ème} siècle et rénovée au XVII^{ème} siècle, sera également **ouverte de 14 à 18 heures ce dimanche 17 Septembre.**



Saint Lambert

Les bustes reliquaires en bois polychromé, datant du XVIII^{ème} siècle, de Saint Benoît et de Saint Lambert, patron de la paroisse, étaient classés mais ont été volés dans la nuit du 29 au 30 Mai 1979.

Un habitant du village, natif de Warlus, a tenu à les remplacer à ses frais, en s'adressant à un sculpteur sur bois. Ces deux statuette ont donc retrouvé leur place et sont désormais visibles dans l'église.



Saint Benoît

BROCANTE DU 16 SEPTEMBRE 2023

La brocante du samedi 16 Septembre prochain se déroulera de 10 à 17 heures rue d'Agnez, et éventuellement rue de la Bassure et au Petit Clos, en fonction du nombre de participants. Elle sera suivie d'un apéritif-concert à partir de 17 heures à la salle polyvalente « Jean Lefranc », selon les modalités qui prévalaient lors des ducasses des années antérieures.

Un arrêté d'interdiction de circulation à partir de 8 heures sera pris. Il est demandé aux riverains qui souhaiteraient sortir leur voiture ce jour-là d'anticiper cette interdiction.

CAMPAGNE DE CHASSE 2023-2024



La période de la chasse à tir est fixée pour le département du Pas-de-Calais du **17 septembre 2023 à 9 heures au 29 février 2024 à 18 heures, mais tout le gibier n'est pas chassable pendant cette période**, en particulier les espèces mentionnées à l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2023, faisant l'objet d'un plan de gestion départemental et dont les dates de clôture sont différentes (lièvre, lapin de garenne, perdrix grise, faisan commun...). La chasse des espèces mentionnées à l'article 2 est également assortie de conditions spécifiques. Les chasseurs sont donc tenus de respecter scrupuleusement cet arrêté, affiché en mairie et disponible sur le site de la Préfecture ou sur celui de la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais.

Dans le cadre du respect mutuel et pour le bien-être de tous les Warlusiens, il est demandé aux chasseurs de rester éloignés à plus de 150 mètres des habitations, du cimetière et de toutes les pâtures occupées par des équidés, bovins ou caprins.

Il est également demandé aux promeneurs ou sportifs de rester vigilants quand ils empruntent les chemins de campagne en cette période.

REPRISE DU SPORT 3 A – SAISON 2023-2024

La reprise des cours hebdomadaires de gymnastique douce d'entretien, organisés par l'association 3 A (Association Aide Atout) de Bihucourt à la salle polyvalente « Jean Lefranc » de Warlus **tous les lundis de 18 à 19 heures, à eu lieu le lundi 4 Septembre 2023 dernier.**

D'autres cours sont proposés dans d'autres communes (voir tableau en page suivante). Dès 3 ans, l'association propose du sport pour tous. Un contact est possible à l'adresse BougeAvec3A@gmail.com. **La cotisation annuelle unique donnant accès à tous les cours est fixée à 95 €.** Il est également proposé de bénéficier de deux cours d'essai gratuits.

Lors de l'inscription sur place, en plus du règlement de la cotisation, il conviendra de fournir un certificat médical autorisant la pratique du sport, une attestation d'assurance en responsabilité civile et une autorisation écrite des parents pour les mineurs.



DÈS 3 ANS, L'ASSOCIATION LOCALE QUI PROPOSE DU SPORT POUR TOUS

Découvrez notre programmation hebdomadaire



LUNDI

GYM DOUCE

WARLUS

18H00 - 19H00

BODY ATTACK

PUISIEUX

18H15 - 19H15



PILATES

GREVILLERS

19H30 - 20H30

FOOT LOISIR

BUCQUOY

19H00 - 20H00
15 ANS ET +

MARDI

BODY ATTACK

LIGNY THILLOY

18H00 - 19H00

ZUMBA

BUCQUOY

19H00 - 20H00



NEW

GYM'FIT

HENINEL

19H30 - 20H30

NEW

MERCREDI

EVEIL SPORTIF

BOIRY St Riçt.

09H30 - 10H30
DE 3 A 10 ANS

GYM DOUCE

GREVILLERS

09H30 - 10H30

PILATES

HENINEL

11H00 - 12H00



BODY ATTACK

BOIRY St Riçt.

18H30 - 19H30

GYM'FIT

CROISILLES

19H00 - 20H00

TENNIS DE TABLE



BUCQUOY

19H00 - 20H00

BADMINTON



BUCQUOY

20H00 - 21H00

JEUDI

GYMNASTIQUE NEW

ENFANTS

BUCQUOY

17H15 - 18H15
DE 5 A 10 ANS



GYM DOUCE

MOYENNEVILLE

18H30 - 19H30

GYM'FIT

ACHIET le Petit

19H30 - 20H30



VENDREDI

GYM DOUCE NEW

DOUCHY les A

09H30 - 10H30



PILATE BALLON NEW

ACHIET le Gd

17H00 - 18H00

PILATES

CROISILLES

18H00 - 19H00

GYM'FIT

CROISILLES

19H00 - 20H00



Accès à tous nos cours !

**COTISATION
UNIQUE 95€**

4 Septembre

REPRISE

2 cours d'essais gratuits



Contactez nous : BougeAvec3A@gmail.com



LE PROGRAMME « BIEN VIEILLIR »

Piloté par la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, il s'adresse aux seniors. Les ateliers sont basés sur le maintien des capacités de la personne et de son équilibre. L'animation est réalisée par un professeur d'activités physiques adaptées de l'association SIEL BLEU (Sports, Initiatives Et Loisirs).

Chaque séance dure une heure : 45 minutes d'exercices et 15 minutes de pause convivialité.

Pour notre commune, ces séances ont lieu **chaque mercredi de 10 h 15 à 11 h 15** à la salle polyvalente « Jean Lefranc ».

Tous les renseignements sont disponibles sur : <https://campagnesartois.fr/animations/seniors>

Vous pouvez vous inscrire directement sur place (certificat médical obligatoire).

Tarifs par année civile : 57 € annuel pour les résidents du territoire des Campagnes de l'Artois.
114 € annuel pour les personnes extérieures.

Renseignements par téléphone au **03.21.220.200**

ou par mail : franck.denecker@campagnesartois.fr

INCIVILITES PERSISTANTES

1 – Dépôts sauvages de déchets : Malgré les possibilités offertes pour se débarrasser « proprement » des déchets de toute nature (poubelles grises ou bleues à couvercle jaune, colonnes à verre, déchèteries) de nouveaux dépôts sauvages de déchets sont régulièrement constatés dans la commune. En particulier, pendant le week-end du 15 Août, sept sacs de déchets ont été déposés près du récupérateur de verre de l'ancienne rue d'Arras. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Beaumetz, comme chaque fois que de tels faits sont constatés. Il est fait une nouvelle fois appel au civisme des habitants de la commune pour respecter les lieux publics. Il est également demandé aux passants qui éventuellement constateraient de tels faits de les signaler immédiatement en mairie et ne pas hésiter à donner toutes indications permettant d'identifier les auteurs (qui ne sont pas obligatoirement des Warlusiens).



2 – Tranquillité du voisinage : Dans le dernier Warlus-Infos (n° 31 du 26 Juin 2023) nous avons une nouvelle fois appelé au respect du voisinage, notamment en évitant d'utiliser tout dispositif bruyant pour réaliser des travaux au-delà de 19 heures en semaine et en rappelant que **les dimanches et jours fériés, il convenait de limiter ces travaux dans la tranche horaire de 10 à 12 heures**. Malgré ce rappel il a été constaté que des Warlusiens ne respectaient pas ces dispositions.

LE RALLYE HISTORIQUE DE L'ARTOIS

Le 3^{ème} rallye historique de l'Artois réservé aux voitures anciennes et de collection traversera notre village **le samedi 30 Septembre 2023 entre 15 heures 30 et 18 heures et le dimanche 1^{er} Octobre entre 10 et 13 heures**. Il ne s'agit nullement d'un rallye de vitesse et les participants sont tenus de respecter scrupuleusement le Code de la route

16 ANS : LE MOMENT DU RECENSEMENT

- Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?
- Des réponses simples pour une action simple.



Pourquoi ? Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** à 18 ans et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Quand ? Depuis janvier 1999, **tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.**

Comment ? Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat ou conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaitre cette étape et la faire connaitre est important.

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

LES DERNIERS TRAVAUX

Comme indiqué dans le dernier bulletin municipal, le Conseil avait retenu l'entreprise HAULTCOEUR de Warlus pour la réfection du pignon arrière de la salle polyvalente et de ses murs donnant sur la cour arrière, ainsi que ceux de la cuisine. Ces travaux ont été effectués cet été.



Avant



Après

Dans la cuisine le lave-vaisselle a été changé. Un four à vapeur et un nouveau piano de cuisson avec quatre foyers et un four ont été installés.

Le tableau de commande de la cloche de l'église a été remplacé car il était devenu impossible d'actionner la sonnerie pour les événements célébrés dans cet édifice, seule l'horloge restait opérationnelle pour les heures, demi-heures et l'angélus.

Enfin, l'installation des jeux sur la place a été réalisée et les derniers réglages, notamment des balançoires, sont en cours. Quelques modifications seront également apportées, en particulier pour les bancs bordant les tables de pique-nique et leur accessibilité.

OCTOBRE ROSE



Mon bonnet rose
♥ *Le challenge* ♥

Dans le cadre de l'association « Mon Bonnet ROSE », une Warlusienne propose de coudre, tous ensemble, dans les locaux de l'ancienne école, des bonnets en jersey (**pour une bonne élasticité**) destinés aux personnes ayant perdu leurs cheveux suite à

une chimiothérapie. **Les t-shirts en jersey devront être de préférence de taille adulte (XL), ainsi que les chemisiers ou jupes car la largeur doit être au minimum de 55 cm.** Cet événement se déroulera en 2 temps :

En septembre :

***collecte** dans les locaux de la Mairie de Warlus les lundis, mardis et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h de vos tee-shirts que vous ne mettez plus, mais aussi, pour les couturier(e)s, des chutes de jersey sympa, qui encombrant vos placards... **Toute la population est concernée.**

Le but pour éclairer votre tri : nous découperons des rectangles d'environ 55cm sur 25cm et des disques d'environ 20cm de diamètre, pour les bonnets les plus simples ; mais aussi, éventuellement des motifs à customiser pour embellir les bonnets, avis aux brodeuses, brodeurs...

*dépôt en mairie du **bulletin d'inscription** (voir ci-dessous) **pour tous ceux qui ont envie de participer à ce travail convivial de couture, broderie..... sans exclusive** : femme, homme, jeune, moins jeune,... peu importe, c'est l'envie et la bonne volonté qui comptent.

Une réunion le lundi 2 Octobre à 19 heures sera organisée à la salle polyvalente « Jean Lefranc », entre les **volontaires**, afin de nous mettre d'accord sur les dates de couture.

En octobre :

*Confection des bonnets (dans une salle de l'ancienne école de Warlus).

*Livraison des bonnets à l'association « Mes Bonnets Roses » fin octobre.

Toutes informations sur : <https://lechallenge.monbonnetrose.fr/>



BULLETINS D'INSCRIPTION A DECOUPER ou A RECOPIER

à déposer en mairie ensemble ou séparément

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone portable :

Fixe :

est volontaire pour la couture solidaire des bonnets en octobre 2023 à Warlus

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone : portable :

Fixe :

souhaite bénéficier pour sa famille d'un lot de deux raquettes et trois balles de ping-pong

